

L.A.C.L.E.F. vous informe

L.A.C.L.E.F. Association Loi 1901

Siège : 8, allée des grands champs
59650 Villeneuve d'Ascq

Octobre 2014

Chers Amis de LACLEF,

L'année écoulée a été, en Côte d'Ivoire, une année de consolidation de la Présidence de Mr Ouattara. Le pays a repris une place influente en Afrique de l'Ouest, et l'économie redémarre progressivement. Ces conditions sont encourageantes pour l'avenir. Néanmoins, les aléas judiciaires liés à la période précédente et à la transition violente continuent à freiner la réconciliation nationale. Le banditisme et les coupeurs de route entretiennent l'incertitude sur les routes, surtout de nuit. Les échéances électorales de l'an prochain sont déjà facteur d'inquiétude.

Aucune mission de LACLEF ne s'est rendue cette année en Côte d'Ivoire, mais des contacts étroits sont régulièrement entretenus. Les difficultés affectant tous les secteurs de l'économie en France se font ressentir chez les Donateurs qui permettent à LACLEF de poursuivre et développer ses engagements, ce qui nous oblige parfois à des choix délicats...

L'appel à la générosité de nos nombreux Amis est plus que jamais d'actualité !

LA MAISON DES BEBES

C'est désormais la **Maison des Bébé**s qui constitue le premier poste d'intervention de LACLEF. La Maison des Bébés, en accord avec le Juge des enfants, accueille des enfants de la naissance à trois ans, dont les familles sont dans l'impossibilité de s'occuper : Mères malades ou en prison, familles en détresse ou autres situations de grande difficulté.

Comme les années précédentes, LACLEF prend en charge le **pécule de l'ensemble du personnel** de la Maison des Bébés, soit une douzaine de personnes (soins aux enfants, entretien et sécurité).



En outre a été organisé un dispositif de **Parrainage d'enfants** sortant de la pouponnière, retrouvant alors des conditions de vie précaires. Pour **23€ par mois** (*ouvrant droit à un reçu fiscal selon les règles en vigueur*), le parrainage permet d'assurer un suivi médical et social régulier, une alimentation et un habillement satisfaisants, ainsi que l'indispensable scolarité.

Cet accompagnement, en accord actif avec les familles des enfants, est attentivement suivi par l'Assistante sociale de la Maison des Bébé. LACLEF est l'intermédiaire actif pour la recherche de Parrains et l'acheminement des fonds à la Maison des Bébé. Une charte du parrainage a été mise au point, et décrit en détail les conditions de fonctionnement de ces parrainages : **Toute personne intéressée par cette action peut se procurer ce document auprès du Siège de LACLEF.**

Fin 2013, Eric BROU, fils d'Elisabeth AMOAKON, a débuté un cycle de deux ans d'études supérieures financées par LACLEF, en vue d'assurer la gestion de la Maison des Bébé et, plus largement, des activités de l'Association « Amis des Malades » (Centre de pédiatrie, école primaire et maternité).

ASSOCIATION St CAMILLE DE LELLIS

Cette Association accueille et soigne les malades mentaux désocialisés, errants, entravés « aux bois », dans les Centres d'accueil et de soins et les établissements de resocialisation et de développement local: Les **Centres de Korhogo et de Bondoukou**, menés et gérés de manière remarquable par Sœur Janine et Sœur Claudine, sont aidés par LACLEF qui assure le **pécule des soignants** : Médecins, infirmiers psychiatriques et quelques anciens malades qui participent désormais à l'encadrement des Centres et de leurs activités.

A Bondoukou a en outre été financée la construction d'un **bâtiment d'accueil** incluant une salle d'ophtalmologie où fonctionneront les appareils dont le Centre dispose déjà et dont l'utilité est manifeste. La **porcherie**, également financée par LACLEF, est en pleine activité et procure à la fois nourriture complémentaire et bénéfices appréciables.

Ces deux Centres sont en pleine activité, assurant aux malades des soins éclairés dans une ambiance bienveillante et attentive à chacun. Les activités y sont essentiellement agricoles, notamment d'élevage, procurant aux résidents un apprentissage pour une compétence qui favorisera leur réinsertion dans leurs villages.



DJEBONOUA

Les difficultés de financement retardent la construction envisagée d'un **dispensaire-maternité** dont l'utilité est reconnue et dont le terrain est acquis et les fondations réalisées. L'équipe de Brigitte Yoboué est prête à en assurer la gestion et le fonctionnement. Cette réalisation est très attendue par la population de ce secteur situé à une vingtaine de kilomètres de Bouaké, distance difficile à parcourir pour les malades et leurs familles.



LUTTE CONTRE L'ULCERE DE BURULLI

L'hôpital spécialisé dans les soins de cette « seconde lèpre », géré par Sœur Franciska est très actif. L'un des infirmiers est de ceux dont LACLEF a financé les études au Burkina Faso pendant trois ans : C'est l'illustration claire de l'intérêt de **financer les études de jeunes** qui s'engagent à s'investir ensuite au service des habitants de leur région.

LACLEF est actuellement sollicitée pour prendre en charge l'**achat de motos** pour les infirmiers des villages et la **formation de soignants**.

PAROISSE DE NAZARETH ET INTERVENTIONS PONCTUELLES

Une aide est fournie à la Paroisse de Nazareth pour l'**achat de médicaments** et assistance à certaines personnes en grandes difficultés.

De même, LACLEF aide directement quelques familles pour la prise en charge de la **scolarité d'enfants**, ou lors de situations de détresse familiale.

L'équipe de LACLEF est en relations fréquentes et suivies avec les animateurs des Centres ou Associations qu'elle soutient en Côte d'Ivoire. Elle est très attentive à l'utilisation des fonds qui leur sont envoyés et à la pérennité des réalisations : C'est ainsi par exemple que toute construction doit impérativement être accompagnée de projets réalistes de fonctionnement.

C'est le soutien de nos généreux Donateurs qui permet ces engagements, toujours en soutien d'initiatives africaines locales. Votre aide est un encouragement et un

engagement auprès de populations méritantes, vivant dans des conditions très difficiles et faisant effort pour en sortir.

Notre solidarité est un devoir de justice.

Les besoins et les demandes sont de plus en plus grands...

... et vos dons plus que jamais les bienvenus !

Vous pouvez adresser vos dons au Siège de l'Association LACLEF (8, allée des grands champs, 59650 Villeneuve d'Ascq). Un reçu fiscal vous sera adressé, vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

**Dr Dominique POISSONNIER
Président de LACLEF**



Chaleureux accueil à la Maison des Bébés



Visite des villages...



...sous l'œil attentif des enfants



Art pictural de la région de Korhogo